

# Perspective

REVUE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Volume 18 / Hiver 2008

**Le secteur agricole québécois est à la croisée  
des chemins**

**Trouver un second souffle pour les régions  
agricoles québécoises**



**Desjardins**  
Études économiques



## MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS



**Desjardins**  
Études économiques

Vice-présidence Études économiques, MCD  
Tél. : 418 835-2450 ou 1 866 835-8444, poste 2450  
Télécopieur : 418 835-3705  
Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)  
Internet : [www.desjardins.com/economie](http://www.desjardins.com/economie)

Première vice-présidence exécutive  
Direction financière  
du Mouvement des caisses Desjardins

**NOTE AUX LECTEURS :** Pour respecter l'usage recommandé par l'Office de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles **M** et **G** pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

**MISE EN GARDE :** Les opinions ou prévisions figurant dans ce document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas les opinions de toute autre personne ou la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Cette publication est fondée sur l'information disponible en date du 18 janvier 2008.

## COLLABORATEURS PRINCIPAUX

### François Dupuis

Vice-président et économiste en chef  
514 281-2336  
[francois.dupuis@desjardins.com](mailto:francois.dupuis@desjardins.com)

### Yves St-Maurice

Directeur et économiste en chef adjoint  
514 281-7009  
[yves.st-maurice@desjardins.com](mailto:yves.st-maurice@desjardins.com)

### Joëlle Noreau

Économiste principale  
Responsable du document  
418 835-8444, poste 3764  
[joelle.noreau@desjardins.com](mailto:joelle.noreau@desjardins.com)

### Hélène Bégin

Économiste senior  
418 835-8444, poste 2850  
[helene.begin@desjardins.com](mailto:helene.begin@desjardins.com)

### Benoit P. Durocher

Économiste senior  
514 281-2307  
[benoit.durocher@desjardins.com](mailto:benoit.durocher@desjardins.com)

### Chantal Routhier

Économiste  
418 835-8444, poste 3683  
[chantal.routhier@desjardins.com](mailto:chantal.routhier@desjardins.com)

## AUTRES COLLABORATEURS

### Micheline Piché

Révision journalistique  
Vice-présidence, Communications et Affaires publiques

### Danielle Proulx

Commis spécialisée à l'édition

## TABLE DES MATIÈRES

<b>ÉDITORIAL</b>	<b>3</b>
<i>Le secteur agricole : un chantier permanent.</i>	
<b>LE POINT SUR LE QUÉBEC</b>	<b>4</b>
<i>Perspectives économiques moins favorables pour 2008 mais la relance est reportée à l'an prochain.</i>	
<b>LE POINT SUR L'ONTARIO</b>	<b>6</b>
<i>L'Ontario est astreint à une croissance économique plus faible.</i>	
<b>DOSSIER : DÉFIS ÉCONOMIQUES</b>	<b>7</b>
<i>Le secteur agricole québécois est à la croisée des chemins.</i>	
<b>DOSSIER : ENJEUX RÉGIONAUX</b>	<b>13</b>
<i>Trouver un second souffle pour les régions agricoles québécoises.</i>	
<b>VITRINE INTERPROVINCIALE</b>	<b>19</b>
<i>D'Est en Ouest, l'agriculture change de visage.</i>	
<b>TABLEAUX DE PRÉVISIONS</b>	<b>21</b>
<i>Principaux indicateurs économiques – Canada/Ontario/Québec/Régions/Principaux indicateurs financiers.</i>	

## ÉDITORIAL

### Le secteur agricole : un chantier permanent.

Le secteur agricole a été examiné sous toutes les coutures au cours des audiences de la Commission sur l'avenir du secteur agricole et agroalimentaire québécois (CAAAQ) en 2007. Un nombre impressionnant de points ont été soulevés, de la rentabilité à la relève, en passant par la santé financière des entreprises agricoles, la valeur des quotas, la gestion de la production, l'environnement, la salubrité des aliments, les méthodes de production et la reconnaissance du travail fait par les agriculteurs. Alors pourquoi *Perspective* aborde-t-il ce sujet ? Parce que les conditions économiques se sont resserrées et qu'à leur tour, elles ont une influence sur l'agriculture.

L'année 2008 débutera en lion. Les pièces seront rapidement placées sur l'échiquier, et ce, dès les premiers mois. D'abord, le dépôt du rapport de la CAAAQ sera déposé. Quand on pense que des travaux semblables qui avaient été entrepris à la fin des années 1960 (Commission April) sont fortement liés à la mise au monde du système de gestion de l'offre et de l'assurance-récolte, on imagine aisément les espoirs que ce rapport peut susciter. De même, le rapport sur le secteur porcin québécois, qui sera déposé au début de mars par le mandataire du gouvernement, Guy Coulombe, est fort attendu.

C'est également en 2008 que l'on conclura, ou non, un accord sur les produits agricoles à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces discussions suscitent davantage de crainte que d'esérance. Si les pourparlers conduisaient à une entente, ce sont les productions régies par la gestion de l'offre (lait, volaille et œufs) qui auraient le plus à pâtir d'une réduction des droits de douane et de l'ouverture de notre marché. Même des tarifs supérieurs à 200 % ne sont plus suffisants pour limiter l'approvisionnement du marché canadien par les producteurs étrangers. Il nous faut réfléchir, et vite, à la façon de produire à meilleur coût. La réflexion ne peut être reportée indéfiniment, même s'il n'y avait pas d'accord.

L'année 2008 soulève donc de grandes attentes dans le secteur agricole. En parallèle, les conditions économiques demeureront contraignantes, notre dollar maintiendra sa force et les prix de l'énergie seront élevés. Pour ajouter aux difficultés déjà présentes, les cours des céréales et des oléagineux devraient se maintenir près des niveaux de 2007 et certains pourraient s'apprécier davantage.

Dans ce contexte, les régions sont touchées au premier chef. Bien que l'activité agricole soit enracinée partout au Québec, on observe une concentration en Montérégie, en Chaudière-Appalaches et au Centre-du-Québec qui, à elles trois, représentent près de 60 % des recettes agricoles provenant du marché. Toutefois, d'autres régions ont plus à perdre dans les négociations de l'OMC, compte tenu de la forte concentration de leurs revenus dans les secteurs du lait, de la volaille et des œufs. Plutôt que d'être paralysées par les incertitudes, les régions se sont donné un second souffle ces dernières années en créant de nouvelles activités (élevages exclusifs, cultures particulières) ou en prolongeant l'activité agricole vers la transformation régionale. C'est ainsi que bon nombre d'entre elles ont choisi de combattre plutôt que de se laisser abattre.

Par ailleurs, le Québec n'est pas le seul à s'interroger sur la viabilité de son agriculture dans un contexte de plus en plus contraignant, voire étouffant. Le paysage agricole change un peu partout au pays. Le nombre de fermes a diminué plus rapidement dans le reste du Canada qu'au Québec au cours de la période 2001-2006. Les exploitants agricoles sont de plus en plus nombreux à occuper un emploi à l'extérieur de leur ferme dans les provinces de l'Ouest. Qui s'occupera de nourrir le Canada et le Québec ? Cette question est importante puisque la souveraineté alimentaire est au cœur de la position de Desjardins. L'année 2008 ne sera pas placée sous le signe du répit. Les conditions économiques seront astreignantes et il faudra encore une fois se relever les manches pour mettre en œuvre les recommandations qui permettront au secteur agricole québécois de vivre, et non de survivre.

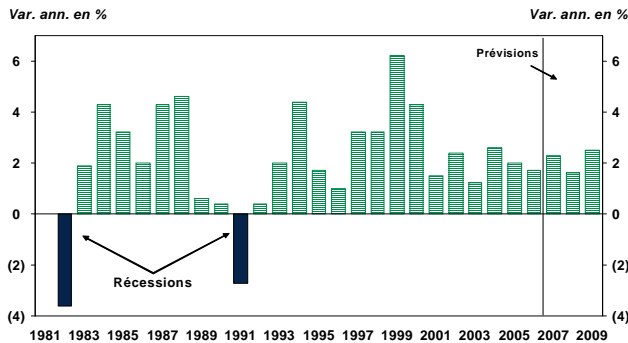
**François Dupuis**  
Vice-président et économiste en chef

# LE POINT SUR LE QUÉBEC

## Perspectives économiques moins favorables pour 2008 mais la relance est reportée à l'an prochain.

À mesure que le ralentissement économique se concrétise au sud de la frontière, et que les effets de l'appréciation du dollar canadien autour de la parité commencent à se faire sentir pleinement sur les entreprises exportatrices, le contexte s'assombrit passablement pour l'économie du Québec. Les difficultés récentes du commerce extérieur devraient par conséquent s'amplifier cette année. La croissance du PIB réel s'affaiblira à 1,6 % en 2008, après avoir légèrement excédé les 2 % l'an dernier. Comme la période de faiblesse de l'économie américaine persistera un peu plus longtemps que prévu, la véritable relance de l'économie québécoise a été reportée à l'an prochain. Les exportations internationales se redresseront enfin, ce qui aura un effet tonifiant sur la croissance économique, qui atteindra alors les 2,5 %.

**Graphique 1 – Un ralentissement économique modéré en 2008**

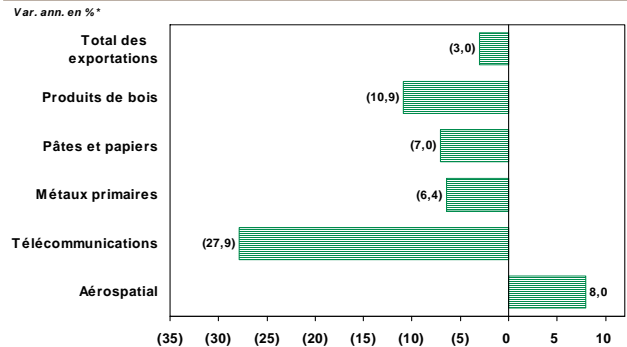


Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR MIS À RUDE ÉPREUVE

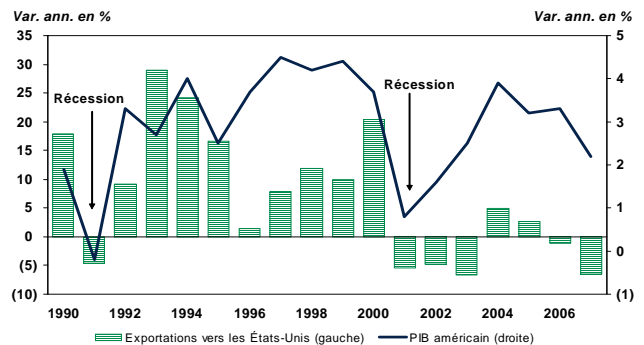
D'ici là, les exportations vers l'étranger continueront de s'affaiblir. La baisse des expéditions vers les États-Unis a d'ailleurs pris de l'ampleur récemment. Comme 75 % de nos exportations internationales de biens sont destinées au marché américain, ce recul continuera bien entendu d'influer négativement sur le bilan total. Sur le plan sectoriel, l'aéronautique est en plein essor, ce qui compense en partie la diminution dans les autres secteurs. Parmi les cinq principaux groupes de produits exportés par le Québec, il s'agit du seul en croissance. Le matériel de télécommunications, les métaux, les pâtes et papiers et les produits de bois ont tous connu une baisse, en termes réels, en 2007. L'année 2008 sera encore plus difficile à traverser pour les entreprises exportatrices, surtout que les risques de récession sont élevés aux États-Unis. Au cours de la dernière contraction de l'économie

**Graphique 2 – Les exportations internationales sont en baisse, mais le secteur aérospatial se démarque**



\* Variation estimée en termes réels de 2007 par rapport à 2006.  
Sources : Conference Board du Canada et Desjardins, Études économiques

**Graphique 3 – La baisse des exportations de biens vers les États-Unis risque de s'amplifier cette année**



Sources : Datastream, Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

américaine, en 2001, les exportations du Québec chez nos voisins avaient fléchi abruptement. Dans un contexte où le dollar est nettement plus élevé qu'à cette période, les risques d'une détérioration plus importante sont bel et bien présents.

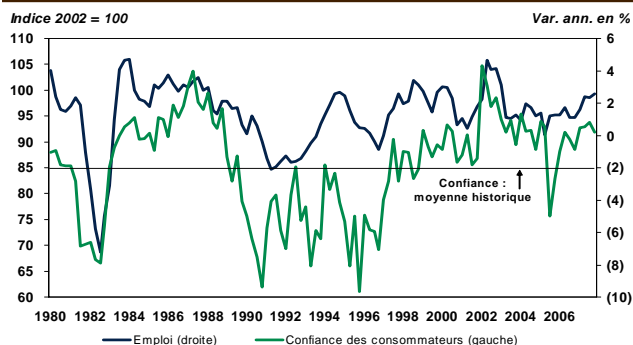
Les exportations de biens vers les autres provinces, qui comptent pour environ le tiers des expéditions québécoises, sont jusqu'à maintenant restées en territoire positif grâce à la bonne tenue de l'économie canadienne. Un certain essoufflement est toutefois attendu en 2008, ce qui se reflétera sur nos exportations interprovinciales. Par conséquent, nos prévisions tablent sur une diminution globale de près de 1 % des exportations cette année, et d'un léger redressement de 2,3 % l'an prochain, à la faveur d'une amélioration de l'économie nord-américaine.

### UNE ÉCONOMIE INTERNE VIGOUREUSE

Même si les exportations continuent de battre de l'aile, plusieurs points d'appui soutiendront à nouveau l'économie interne, ce qui atténuera le ralentissement attendu en 2008. D'abord, le plan quinquennal déposé par le gouvernement du Québec, visant à remettre en état les infrastructures, aura un effet stimulant sur la croissance économique. L'injection de 30 milliards de dollars étalés sur cinq ans rehaussera à elle seule la progression du PIB réel d'environ un quart de point de pourcentage, annuellement, d'ici 2012. Ces travaux auront d'ailleurs un effet positif sur l'ensemble du territoire québécois, ce qui jettera un baume sur les difficultés économiques de plusieurs régions touchées notamment par la crise forestière.

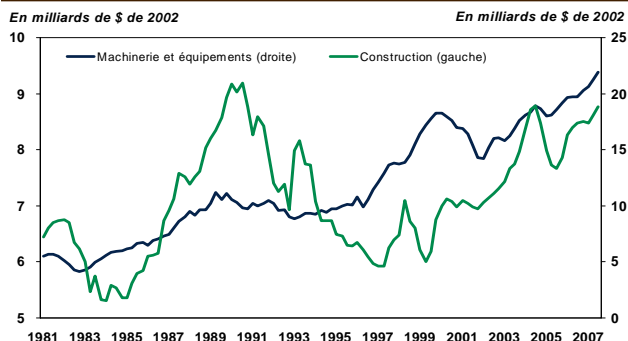
Du côté de la consommation, même si le paiement rétroactif concernant le règlement de l'équité salariale (près de 2 G\$ versé au printemps 2007) est derrière nous, plusieurs éléments soutiendront les dépenses cette année. Les baisses d'impôts annoncées au fédéral et au provincial ainsi que la baisse de la TPS, en janvier 2008, prendront effectivement le relais. Bien qu'un certain ralentissement de la création d'emplois soit attendu au fil des prochains trimestres, les gains exceptionnels de 2007 ont solidifié le marché du travail. Le taux de chômage a d'ailleurs glissé sous les 7 % l'automne dernier, un seuil enregistré en 1974. Tous ces facteurs contribuent à maintenir la confiance des ménages à un niveau élevé, et ce, en dépit des prix du pétrole qui ont franchi la barre des 100 \$ US le baril.

**Graphique 4 – Le niveau élevé de la confiance des ménages concorde avec l'essor de l'emploi**



Sources : Conference Board of Canada, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**Graphique 5 – Les investissements des entreprises sont à la hausse**



Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

### INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES À LA HAUSSE

En dépit du contexte difficile pour le secteur manufacturier, les investissements des entreprises surprennent par leur vigueur au Québec. La période de léthargie de la construction est maintenant chose du passé. Les projets d'envergure en cours sont nombreux et plusieurs autres pourraient démarrer cette année. Au chapitre de l'industriel, les investissements se concentrent dans les secteurs miniers, pétroliers et métallurgiques. Maintenant que les deux projets de terminaux méthaniens ont reçu l'aval du gouvernement, ceux-ci pourraient être lancés en 2008. Dans le secteur commercial, le développement de nombreux pôles se poursuit tandis que la construction d'immeubles à bureaux amorce une reprise en douceur à Québec et à Montréal. Finalement, selon la Commission de la construction du Québec, l'intensification prévue en 2008 au chantier hydroélectrique Eastmain-1-A-Rupert permettra de compenser la baisse d'activité dans les autres projets.

En somme, grâce à la vitalité des dépenses de consommation, aux travaux d'infrastructures et au dynamisme des investissements des entreprises, la demande intérieure restera vigoureuse en 2008. L'économie du Québec dispose par conséquent de plusieurs atouts qui permettront d'atténuer le ralentissement économique lié aux difficultés du commerce extérieur cette année.

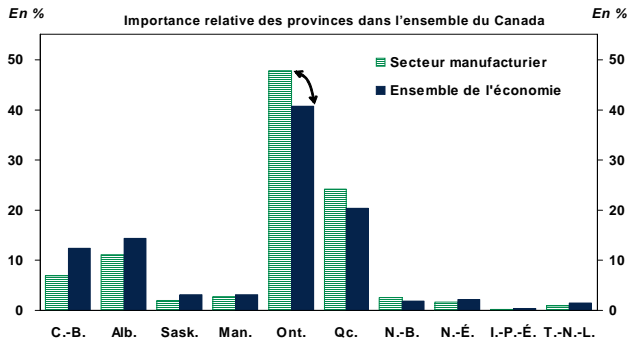
**Hélène Bégin**  
Économiste senior

# LE POINT SUR L'ONTARIO

## L'Ontario est astreint à une croissance économique plus faible.

L'économie ontarienne demeure fortement affectée par des changements structurels importants. La vive appréciation du huard, la restructuration du secteur de l'automobile, la hausse des coûts de l'énergie, la diminution de la demande américaine et l'intensification de la concurrence mondiale sont autant de défis que doit surmonter la plus importante province canadienne. Ces difficultés se reflètent sur le commerce extérieur alors que l'Ontario affiche la plus grande réduction de son solde commercial de biens depuis le début de l'année au pays. Il faut dire que le secteur manufacturier y occupe une place importante par rapport à la plupart des autres provinces.

**Graphique 6 – Le secteur manufacturier occupe une place plus importante en Ontario**

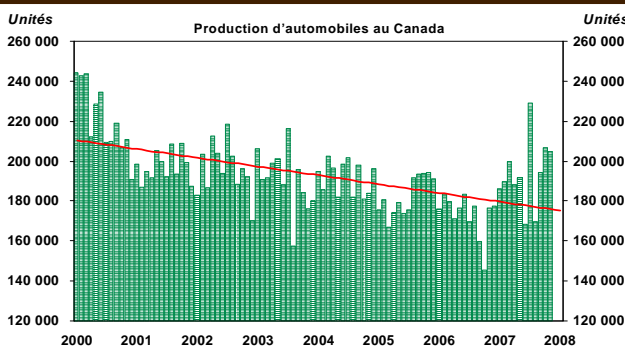


Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

### LA RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE SE POURSUIVRA

Les problèmes du secteur manufacturier ontarien sont aussi exacerbés par une restructuration de l'industrie de l'automobile. Le renouvellement des conventions collectives de nombreux travailleurs américains de l'industrie de l'automobile

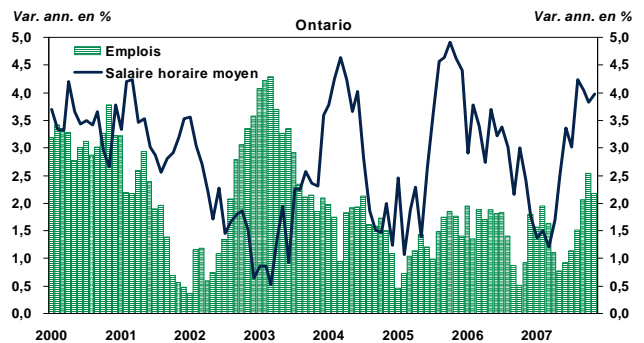
**Graphique 7 – Les difficultés du secteur de l'automobile se poursuivront**



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les prévisions détaillées se trouvent à la page 21.

**Graphique 8 – Les conditions du marché du travail ontarien demeurent favorables**



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

réduira l'avantage comparatif de la main-d'œuvre canadienne en raison d'un écart moins important dans les coûts liés à la santé, et ce, sans compter l'effet négatif de la hausse du huard. De plus, la poursuite des ajustements et des mises à pied des trois constructeurs nord-américains font en sorte que les perspectives pour le secteur automobile ontarien sont moroses. Les dirigeants d'un des trois constructeurs américains ont d'ailleurs récemment informé le syndicat des travailleurs de l'usine de Windsor qu'ils pourraient arrêter la production pour une période de six semaines en première moitié de 2008 advenant une progression trop faible des ventes.

### UNE DEMANDE INTÉRIEURE VIGOUREUSE

Comme partout ailleurs au pays, ces difficultés sont toutefois contrebalancées par la vitalité de la demande intérieure. La croissance de l'emploi et des salaires au cours des derniers mois est favorable à une progression importante des dépenses de consommation. Après avoir diminué tout au long de 2006, l'investissement non résidentiel a repris du tonus depuis le printemps dernier et contribue positivement à la croissance économique. En outre, la restructuration de l'industrie automobile nécessitera un investissement important d'ici 2009.

### UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE INFÉRIEURE À CELLE DE L'ENSEMBLE DU CANADA

La poursuite des changements structurels au cours des prochaines années astreint l'économie ontarienne à une progression inférieure à la moyenne nationale pour notre horizon de prévision. Son PIB réel devrait croître de 2,2 % cette année, suivi d'une augmentation de 1,7 % en 2008 et de 2,4 % en 2009.

**Benoit P. Durocher**  
Économiste senior

# DOSSIER : DÉFIS ÉCONOMIQUES

## Le secteur agricole québécois est à la croisée des chemins.

À l'instar du secteur manufacturier, les conditions économiques du secteur agricole se sont resserrées rapidement depuis le début de la décennie. Cette conjoncture peu favorable a soulevé bien des questions quant à la viabilité des exploitations agricoles au Québec. Faut-il sonner le glas ? Jusqu'à quel point peut-on affirmer que les conditions économiques ont joué dans la tourmente qui secoue l'agriculture québécoise ? La question économique inclut plus que des prix et des taux d'intérêt; elle touche également les négociations commerciales. À ce chapitre, avons-nous beaucoup à perdre ?

### UN BREF PORTRAIT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR AGRICOLE

Selon le dernier recensement agricole de Statistique Canada, établi en 2006, le Québec comptait 30 675 fermes, soit 1 464 fermes de moins qu'en 2001, ce qui représente une baisse de 4,6 %. Cette tendance à la réduction du nombre des exploitations agricoles ne date pas d'hier. Elle semble cependant s'estomper, car la perte enregistrée entre 1996 et 2001 se chiffrait à 3 852. Si la comparaison permet de se consoler quelque peu, on constate qu'au Canada, le taux de diminution pour la période de 2001 à 2006 s'élevait à 7,1 %.

On remarque que la règle du « 20-80 » s'applique dans ce secteur comme dans les autres, à quelques différences près. Le Québec comptait 8 011 grandes exploitations en 2006, ce qui représentait 26,1 % des fermes. Ces dernières sont responsables de 79,1 % des recettes agricoles brutes en 2005.

En parallèle, on remarque que la superficie moyenne des fermes québécoises s'est accrue, passant de 263 acres en 2001 à 279 en 2006. Toutefois, la réduction du nombre d'exploitations agricoles au profit d'entreprises de plus grande taille est-elle une bonne nouvelle ? Oui, si on réussit ainsi à profiter d'économies d'échelles pour réussir à abaisser nos coûts de production. Non, si l'achat de fermes conduit à un endettement si considérable que les économies d'échelles réalisées ne parviennent pas à couvrir les dépenses engagées pour les réaliser. À ce moment, les conditions économiques peuvent faire la différence entre un succès et un gouffre financier.

### LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES SE SONT RESSERRÉES

Au nombre des difficultés qui se sont abattues sur le secteur agricole ces dernières années, comme l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB : maladie de la vache folle) et le circovirus porcin, pour n'en nommer que deux, on a vu s'ajouter quelques calamités d'ordre économique. Parmi celles-ci, mentionnons l'appréciation faramineuse du dollar canadien et la flambée des prix du pétrole (voir tableau 1).

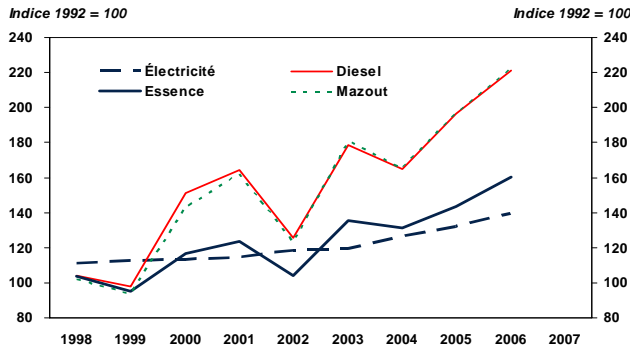
Le huard a commencé son ascension en 2003, au grand dam des producteurs agricoles qui exportent une partie ou la totalité de leur production (3,8 G\$ d'exportations bioalimentaires en 2006). Il faut mettre en évidence qu'une partie des denrées agricoles sont libellées en dollars américains. Chaque producteur québécois qui vend ses produits en dollars américains reçoit moins lorsque le dollar canadien est à parité avec le billet vert que lorsque le huard s'échange à 0,65 \$ US ou 0,70 \$ US. Dans un tel contexte, les revenus des ventes des producteurs québécois et canadiens sont en diminution par rapport à ce qu'ils recevaient il y a quelques années. Il arrive même que le prix d'un bien qu'on exporte (p. ex. porc, laitue, etc.) soit à un niveau tel, que la somme reçue, une fois convertie en dollars canadiens, ne réussit même plus à couvrir les coûts de production. Ce problème met les producteurs exportateurs dans une situation encore plus délicate. On conçoit que cinq années consécutives de croissance supérieure à 5,5 % du dollar canadien créent un manque à gagner et contribuent à affaiblir la situation des producteurs exportateurs.

**Tableau 1 – L'appréciation du huard et du pétrole ont mis du sable dans l'engrenage**

	\$ US/\$ CAN	Pétrole	Variation annuelle en %	
		\$ US/baril	Huard	Pétrole
1998	0,67	14,37	(6,7)	(30,2)
1999	0,67	19,24	(0,2)	33,9
2000	0,67	30,34	0,0	57,7
2001	0,65	25,93	(4,1)	(14,5)
2002	0,64	26,11	(1,4)	0,7
2003	0,71	31,14	12,1	19,3
2004	0,77	41,43	7,7	33,0
2005	0,83	56,48	7,4	36,3
2006	0,88	66,08	6,8	17,0
2007	0,93	72,34	5,5	9,5

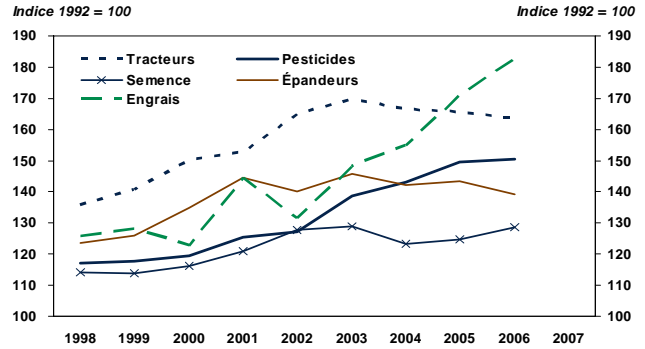
Sources : Datastream, Banque du Canada et Desjardins, Études économiques

**Graphique 9 – Les prix de l'électricité ont augmenté de façon plus modérée que ceux du mazout et du gaz naturel**



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

**Graphique 10 – Les prix des engrais sont en nette progression**



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

La situation pourrait être temporairement soutenue. Cependant, les pronostics sur le dollar canadien ne laissent pas entrevoir un recul important de notre devise dans les prochains trimestres. Le dollar canadien évolue en fonction de certains grands paramètres, notamment le dollar américain, les prix du pétrole brut, les prix des métaux et l'écart entre les taux directeurs américains et canadiens. Pour le moment, peu d'éléments laissent croire à une résurgence du dollar américain; la situation économique et financière aux États-Unis n'a rien pour susciter une ruée des investisseurs vers leur devise. En parallèle, les prix de l'énergie, notamment ceux du pétrole, demeureront élevés, pour des raisons qui seront expliquées plus loin. Les prix des métaux, dont le Canada est un producteur important, pourraient être corrigés à la baisse. Néanmoins, ils se maintiendront tout de même à des niveaux supérieurs à ceux du début de la décennie compte tenu de la demande pressante des pays comme la Chine et l'Inde.

À court terme, pour l'année 2008, les fluctuations du dollar canadien seront importantes, mais le haard demeurera près de la parité avec le dollar américain. Pour 2009, nos prévisions le situent, en moyenne annuelle, à près de 1,01 \$ US et aux environs de 1,03 \$ US en 2010. Il ne faut donc pas s'attendre à un répit du côté du dollar canadien, à moins que les conditions économiques changent dramatiquement. Il faudrait alors soit une récession américaine susceptible de faire basculer l'économie canadienne, soit une récession en Chine, qui mettrait en veilleuse la demande pour le pétrole et le ferait reculer en deçà de 60 \$ US le baril.

**LES PRIX ÉLEVÉS DU PÉTROLE GONFLENT CEUX DE L'ESSENCE, DU DIESEL, DU MAZOUT ET DES ENGRAIS**

Les prix du pétrole se sont enflammés, surtout depuis 2002. Il en coûte désormais plus cher pour faire le plein, faire rouler la machinerie agricole et chauffer les étables ou les serres en hiver. Le graphique 9 illustre avec éloquence la progression

des prix au cours des dernières années. Les prix de l'essence et du diesel ont subi une appréciation de l'ordre de 50 % par rapport à 2002. Il s'agit d'une augmentation de plus de 70 % dans le cas du mazout. Cette situation contribue à réduire la marge de manœuvre des producteurs. Elle augmente les coûts et crée un écart encore plus grand avec la concurrence qui n'a pas à assumer les coûts qu'impose l'hiver. On observe également que la hausse des prix du pétrole a une influence sur celui des engrais (voir graphique 10). Ces composantes sont celles qui ont augmenté le plus rapidement depuis 2002.

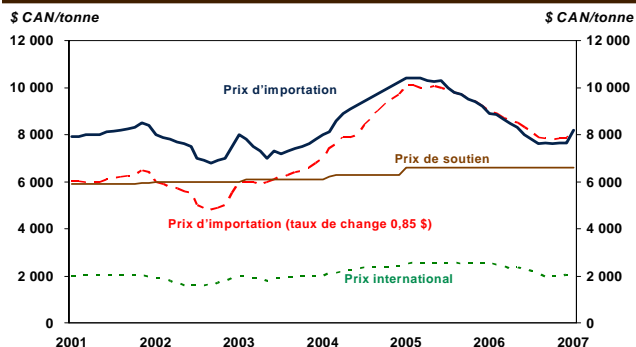
Jusqu'où les prix du pétrole peuvent-ils s'apprécier ? La question n'a pas encore été résolue. Il sera difficile de tenir le coup avec un baril du brut au-delà de 100 \$ US. Les nations émergentes ne pourront manifester le même appétit pour l'énergie fossile, ce qui fera reculer les prix. Cependant, comme les cours du brut ont déjà flirté avec la barre des 100 \$ US, il est légitime de s'interroger sur l'avenir. Plusieurs scénarios peuvent être envisagés. Le plus plausible est un prix qui évoluera entre 75 \$ à 95 \$ US le baril pour l'année 2008. Ne négligeons pas que le dollar canadien élevé contribue tout de même à limiter les hausses de prix à la pompe au pays. C'est une mince consolation : sur ce plan, certains préféreraient un dollar plus bas et des prix de l'énergie plus hauts.

**Tableau 2 – Tarifs hors contingents des principaux produits laitiers**

	Tarifs		
	Actuels	- 12,6 %	- 90 %
Lait de consommation	241,0	216,0	24,1
Yogourt	237,5	207,6	23,8
Beurre	298,5	260,9	29,9
Poudre de lait écrémé	201,5	176,1	20,2
Fromages	245,5	214,6	24,6
Crème glacée	277,0	242,1	27,7

Source : Agence des services frontaliers du Canada, Tarifs des douanes du Canada, 2006

**Graphique 11 – Prix international, prix d'importation et prix de soutien du beurre au Canada, aux taux de change de 0,85 \$ US**



Sources : Groupe Agéico, Prix de soutien, CCL 2007 ; Prix international, prix F.O.B. Océanie, United States Department of Agriculture 2006

**TOUT N'EST PAS TOTALEMENT NOIR**

Si la hausse du huard et les fluctuations des prix du pétrole causent des maux de tête, la situation est plus calme en ce qui a trait à l'inflation et aux taux d'intérêt. Depuis le début de la décennie (de 2000 à 2007), le taux d'inflation a atteint en moyenne 2,1 %, ce qui est légèrement supérieur à celui qui prévalait au cours des huit années précédentes (1,5 %). De même, les taux d'intérêt n'ont pas été très élevés. En moyenne, le taux préférentiel a atteint 5,3 % entre 2000 et 2007, alors qu'il se situait à 6,7 % de 1992 à 1999.

Par ailleurs, les prix de l'électricité ne se sont pas appréciés à la même vitesse que les prix du mazout ou du gaz naturel, ce qui a laissé un répit aux forts utilisateurs de cette énergie (voir graphique 9).

**LE DÉFI ÉCONOMIQUE DE L'HEURE**

Sans vouloir minimiser les effets de l'appréciation du huard et de la hausse des prix de l'énergie, il existe un autre enjeu économique qui pourrait changer profondément le portrait de

**Tableau 3 – Part des recettes du marché par type de production - 2006**

Type de production	Autres		
	Québec	Ontario	provinces
Céréales et oléagineux	8 %	15 %	31 %
Fruits et légumes	10 %	14 %	8 %
Horticulture ornementale	5 %	12 %	4 %
Acériculture	3 %	0 %	0 %
Autres cultures et bétail	4 %	6 %	9 %
Bovin et veaux	10 %	12 %	26 %
Porc	16 %	10 %	9 %
Lait	35 %	19 %	7 %
Aviculture	11 %	10 %	5 %

Sources : Statistique Canada et ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec

la production agricole québécoise : celui de l'ouverture des marchés.

L'arrivée de la concurrence internationale sur le marché québécois bouscule et fait peur. Tous les secteurs de l'économie sont confrontés à cette réalité : de la production du lait à celle des tôles galvanisées en passant par les sacs en plastique, personne n'y échappe totalement. Le secteur manufacturier pousse actuellement de hauts cris parce que les produits chinois, vietnamiens, pakistanais, mexicains, brésiliens ou indiens prennent une part grandissante des tablettes des magasins.

Le secteur agricole n'est pas épargné. Cependant, certains sous-secteurs disposent d'une protection quant à l'entrée des produits des concurrents. Cette barrière à l'entrée prend la forme de tarifs et de contingents à l'importation. C'est le cas notamment du lait, des œufs et de la volaille (incluant le dindon, le poulet et les œufs d'incubation de poulet à chair), qui sont régis par ce que l'on appelle communément « la gestion de l'offre ». Ce système de gestion de la production découle partiellement des recommandations contenues dans le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec (Commission April), déposé en 1967. Un des objectifs de cette Commission était de se pencher « sur les moyens à prendre pour que la production agricole rapporte aux agriculteurs un revenu équilibré par rapport à celui des autres classes de la société ». Outre la gestion de l'offre, l'assurance-récolte (1967) et l'assurance-stabilisation des revenus (1975) sont d'autres réalisations qu'on associe fréquemment à la Commission April.

On estime généralement que la gestion de l'offre touche environ 14 000 producteurs québécois de lait, de volailles et d'œufs, regroupés dans plus de 8 000 fermes. Rappelons que le Recensement de 2006 de Statistique Canada estime à environ 47 500 le nombre d'exploitants (personnes) au Québec. Les secteurs de la gestion de l'offre représentent 2,6 G\$ des recettes agricoles au Québec (plus de 7 G\$ au Canada), soit plus de 40 % de la valeur de la production agricole québécoise. En incluant les emplois dans le secteur de la transformation du lait, de la volaille et des œufs, c'est plus de 60 000 emplois qui sont liés à ces trois productions, seulement au Québec. Dès qu'il est question de la production, on doit prendre en compte le secteur de la transformation, qui lui est intimement lié. En brossant un tableau plus large, on peut additionner les 14 000 emplois en amont de la production (meuneries, concessionnaires de machinerie, etc.) qui sont concernés directement et indirectement par ces productions.

### LES ENJEUX LIÉS À L'OUVERTURE DES MARCHÉS

Les négociations commerciales ont pour but premier de faciliter la circulation des biens entre les nations. Celles qui sont menées actuellement sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) servent le même objectif, soit celui d'ouvrir davantage les marchés. C'est en 1986 que, pour la première fois, les discussions ont commencé à inclure les produits agricoles. À ce moment, c'était le GATT (General Agreement on Trade and Tariffs) qui conduisait les pourparlers. Les débats ont été houleux et acrimonieux. En 1995, on a convenu de changer le système de « quotas à l'importation », qui limitait les quantités de produits entrant au pays, en les transformant en tarifs à l'importation et en instaurant des contingents d'importation (5 % du marché intérieur) qui seraient exempts de tarifs ou soumis à des tarifs très bas.

C'est en 1995 que l'OMC a remplacé le GATT. Un pays qui devient membre de l'organisation adhère à des règles de conduite et doit se soumettre aux décisions ou à l'arbitrage des tribunaux de l'OMC si ses pratiques sont contestées par d'autres pays. Le nouvel organisme est un GATT avec plus de mordant. Il commande davantage qu'un simple paraphe dans le bas d'un contrat; il exige une adhésion et un respect des règles en plus de détenir un pouvoir de sanction.

La ronde actuelle de négociations, communément appelée le Cycle de Doha, a débuté au début de la décennie. Les intentions demeurent essentiellement les mêmes : ouvrir les marchés. Cette perspective fait frémir les producteurs d'ici. Ces derniers considèrent que le démantèlement de la gestion de l'offre, qui gère la production en fonction des besoins du marché canadien et québécois, tout en limitant les importations, est en péril. Ils estiment que le système actuel permet de couvrir les coûts de production dans un contexte particulier (en raison de l'hiver, notamment), élimine les fluctuations de prix à la ferme, pour la production et pour la distribution, tout en assurant un approvisionnement sécuritaire et efficace, en conformité avec les standards canadiens de salubrité et de santé. D'autres ne partagent pas cet avis et estiment que le

système actuel brime les règles de la concurrence et du libre marché. Pour chaque argument évoqué par une ou l'autre des parties, on trouve un autre pour le démentir.

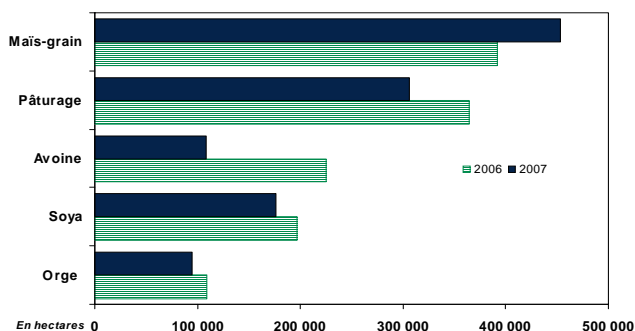
Qu'arriverait-il à notre production laitière si les règles commerciales actuelles étaient assouplies ? L'exercice d'établir différents scénarios est complexe et ne s'improvise pas. Le nombre de paramètres qui entrent en compte sont nombreux : dollar canadien, prix du lait chez nous, prix du lait sur le marché international, prix d'autres produits laitiers, etc. Cependant, les chercheurs du groupe AGÉCO<sup>1</sup> se sont attelés à la tâche pour le compte du Conseil des industriels laitiers du Québec<sup>2</sup>, et leurs conclusions portent à réfléchir. Le portrait n'est pas complaisant...

### ET SI LES NÉGOCIATIONS ABOUTISSAIENT À UNE PLUS GRANDE LIBÉRALISATION DU MARCHÉ QUÉBÉCOIS ?

Les chercheurs ont élaboré trois scénarios. Un premier où la situation qui prévaut actuellement demeure, ce qui signifie un échec de la négociation actuelle. Un deuxième scénario où les tractations en arrivent à une libéralisation modérée, et un troisième où l'ouverture commerciale est importante.

Il faut remarquer qu'à ce jour, les tarifs à l'importation et les tarifs « hors contingents<sup>3</sup> » ont été suffisants pour empêcher le déferlement de produits laitiers sur le marché canadien. Le tableau 2 permet d'offrir une vue des tarifs en vigueur actuellement, en fonction de différents produits. Les prix internationaux, additionnés des tarifs, étant supérieurs aux prix des produits canadiens vendus sur le marché canadien. Lorsque notre dollar valait environ 0,63 \$ US, la situation était plus avantageuse qu'à 0,85 \$ US ou 0,90 \$ US. On peut alors imaginer les difficultés que présente un dollar canadien à parité et qui flirte avec la barre des 1,00 \$ US. La conclusion est que le système actuel peut conserver son relatif équilibre si les prix internationaux des produits laitiers demeurent élevés et que le dollar canadien ne s'apprécie pas trop rapidement, ce qui, dans un cas comme dans l'autre, n'est pas garanti.

**Graphique 12 – L'effet éthanol a-t-il joué dans le partage des surfaces ensemencées au Québec ?**



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

**Tableau 4 – L'effet éthanol se fait sentir sur les surfaces ensemencées**

	Surfaces ensemencées au Québec		
	En hectares		
	2006	2007	Var. en %
Mais-grain	392 000	453 000	+15,6
Pâturage	365 000	306 000	-16,2
Avoine	225 000	108 000	-52,0
Soya	197 000	176 000	-10,7
Orge	109 000	95 000	-12,8

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Selon le deuxième scénario, celui d'une libéralisation modérée, on appuie les hypothèses de travail sur les propositions de travail de l'OMC qui étaient sur la table en juin 2006 (proposition Falconer). Ainsi, les produits laitiers pourraient être considérés comme des « produits sensibles » requérant une protection commerciale particulière quant aux diminutions de tarifs exigées (dans le cas qui nous occupe, une baisse tarifaire de 12,6 % au lieu de 40 %). La contrepartie de cet adoucissement des conditions est que le marché devrait être plus ouvert et l'augmentation des contingents tarifaires (entrées de produits étrangers sans tarifs sur le marché canadien) passerait à 11 %, ce qui est 2,2 fois plus que la situation actuelle. Ainsi, les tarifs à l'importation seraient diminués et la part de marché réservée aux producteurs canadiens serait réduite. Avec des tarifs à l'importation plus bas, les producteurs canadiens et québécois seraient encore moins concurrentiels que dans le *statu quo*. La conclusion demeure essentiellement la même : il faudrait que les prix internationaux soient élevés et que notre monnaie perde du terrain par rapport au niveau actuel, qui s'établit autour de la parité avec le dollar américain, pour s'assurer que les producteurs demeurent concurrentiels. De plus, les prix internationaux des produits laitiers sont cycliques (avec des crêtes et des creux), ce qui annonce des heures difficiles au pays lorsque les prix internationaux diminueront.

Enfin, le troisième scénario, celui qui mène à une libéralisation importante, propose une diminution des tarifs hors contingents de 90 % sur la période 2010-2015 et une hausse de l'accès au marché intérieur de 5 % à 10 %. Une telle diminution de tarifs (voir tableau 2) ne nous permet pas de rivaliser avec les autres producteurs internationaux et met en péril les productions canadienne et québécoise.

Les discussions ne sont pas encore terminées. L'expérience des dernières négociations nous a montré qu'une période de transition était réservée aux nations pour s'adapter. L'ampleur des changements n'est pas connue, mais la direction, elle, est très claire. Nous nous dirigeons davantage vers une libéralisation des échanges que vers le protectionnisme. Au-delà du démantèlement de la gestion de l'offre que certains réclament, il y a un défi : celui de fabriquer des produits laitiers à des coûts inférieurs à ceux en cours actuellement. Avons-nous les moyens de faire autrement ? Mentionnons que l'élevage de bovins laitiers et la production laitière comptaient 6 945 fermes en 2006, soit 22,6 % de toutes les fermes québécoises. Le nombre de fermes laitières était de 8 522 cinq ans auparavant.

## LE SECTEUR DE LA VOLAILLE ET DES ŒUFS SUR LA CORDE RAIDE

La dynamique pour le secteur de la volaille et des œufs a des airs de famille. On comptait plus de 700 fermes spécialisées dans l'élevage de la volaille et la production d'œufs, soit 2,3 % des fermes québécoises en 2006. Cette production est également assujettie à la gestion de l'offre, et les tarifs qui touchent les importations « hors contingents » sont également très élevés.

Le groupe AGÉCO a procédé au même exercice pour la volaille et les œufs<sup>4</sup> que pour le secteur laitier. Trois scénarios sont proposés en fonction des négociations de l'OMC : le *statu quo*, une ouverture « modérée » et une ouverture importante. L'exercice a été réalisé sans condescendance et les principales conclusions portent à réfléchir. On a tout de même considéré que ces productions pourraient entrer dans la catégorie des « produits sensibles », qui subissent des baisses de tarifs moins fortes que les autres.

Au moment d'écrire ces lignes, si les tarifs sont maintenus à leur niveau actuel, la production d'œufs est menacée par les importations lorsque le prix américain est faible. Pour le poulet entier, la production québécoise est menacée lorsque les prix des poulets brésiliens sont faibles. On comprend immédiatement que lorsque la devise canadienne s'apprécie, notre position relative s'affaiblit. Les constats sont encore plus inquiétants avec une ouverture plus grande de nos marchés. Bref, malgré des tarifs qui demeureraient élevés, les produits étrangers, surtout ceux en provenance des États-Unis et du Brésil, réussiraient aisément à faire leur place sur les tablettes de nos épiceries. Nous avons du pain sur la planche pour réussir à réduire les coûts de production.

## DES ENJEUX PROPRES À CHAQUE TYPE DE PRODUCTION

Toutes les productions sont confrontées à l'ouverture des marchés, et ce, à différents degrés, compte tenu des autres défis auxquels elles font face. À titre d'exemple, la production porcine n'est pas couverte par la gestion de l'offre; elle n'en est pas moins touchée par la libéralisation des marchés. Ce qui l'a fait prospérer et croître, soit un grand accès aux marchés étrangers grâce à une production de qualité à un prix abordable en raison d'un dollar canadien faible, est devenu une épine au pied. Au nombre des difficultés que rencontre le secteur (circovirus porcin, moratoire sur la production, capacité d'abatage, concurrence très vive et en croissance, grogne de la population avoisinant les porcheries, prix des terres, prix des céréales, enjeux environnementaux, etc.) s'ajoute l'appréciation rapide du dollar canadien. La situation n'est pas simple :

ce secteur, déjà exposé à la concurrence, et qui en subit durement les revers, est lui aussi arrivé à un carrefour. Le nombre de fermes diminue : on en comptait 1932 en 2006, ce qui représente une réduction de 301 exploitations par rapport à 2001.

Le vocable « crise porcine » n'est donc pas excessif. Il est à l'agriculture ce que la crise forestière est à l'économie québécoise. Les attentes sont élevées par rapport aux suites à donner aux recommandations de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois dont le rapport est déposé à la fin de janvier. Elles sont encore plus grandes en ce qui a trait aux conclusions et aux recommandations sur le secteur porcin qui seront remises en mars au gouvernement du Québec par son mandataire Guy Coulombe, à qui on a demandé de faire le tour de la question.

L'ouverture des marchés ne fait pas la vie dure seulement aux éleveurs. Les producteurs horticoles (fruits, légumes), de céréales et d'oléagineux y sont également exposés. Les produits alimentaires chinois, indiens et brésiliens sont des menaces réelles pour notre production locale.

### L'OUVERTURE DES MARCHÉS NE FAIT PAS QUE DES MALHEUREUX

Si l'ouverture commerciale présente une menace pour certains, elle a avantage les producteurs de céréales et d'oléagineux plus récemment. Les prix actuels sont en quelque sorte le fruit de l'interpénétration des marchés. L'envolée des prix du blé et du maïs, notamment, est liée de près à l'aventure américaine (et non canadienne) dans les biocarburants. La politique de l'oncle Sam de réduire graduellement sa dépendance par rapport aux produits pétroliers en utilisant davantage d'éthanol a eu des effets jusque chez nous. La production accrue de biocarburant et la multiplication des usines d'éthanol aux États-Unis ont provoqué littéralement une ruée sur le maïs et le blé à des fins industrielles. Par conséquent, les prix ont commencé à augmenter. Le paysage agricole a même subi des transformations chez nous : les surfaces d'ensemencement pour le maïs ont crû de plus de 15 % au détriment des autres cultures.

Toutefois, les gains de cette année n'offrent aucune garantie pour l'an prochain. L'aventure de l'éthanol produit à partir du maïs et du blé fait déjà grincer des dents. Faut-il produire pour rouler ou pour nourrir ? Les désavantages de la production intensive de maïs (épuisement des sols, effets sur la nappe phréatique, etc.) sont-ils en train de l'emporter sur les avantages de ce biocarburant ? Combien de temps cette manne tombera-t-elle ? Il faut garder en tête que le vent pourrait tourner.

### L'OUVERTURE COMMERCIALE : UN PASSAGE OBLIGÉ ?

Le secteur agricole est déjà soumis à la concurrence internationale, mais à des degrés divers, selon le type de production. Les conditions économiques des dernières années ont contribué à exacerber les irritants que posent ces règles du jeu déterminées à l'extérieur de chez nous. Peut-on échapper à cette dynamique ? Difficilement. Cependant, nous ne pouvons être passifs. Desjardins a déposé, à l'automne 2007, avec 40 associations agricoles, une déclaration à la CAAAQ « une déclaration demandant aux gouvernements du Québec et du Canada de faire de la souveraineté alimentaire la pierre d'assise de leur politique alimentaire et agricole et d'assumer un leadership international dans la promotion de l'exception agricole et du droit des peuples à la souveraineté alimentaire ». Même si cette proposition avait l'aval des négociateurs de l'OMC, même si les barrières actuelles étaient maintenues, notre position relative est fragile devant les grands pays producteurs. Nous avons tout de même l'obligation de questionner nos façons de faire et de chercher à réduire nos coûts de production.

*Joëlle Noreau*  
Économiste principale

<sup>1</sup> Groupe AGÉCO : Groupe de professionnels spécialisés en économie et en marketing qui réalise des études d'impacts, des analyses politiques et réglementaires, des études sur les coûts de production, des enquêtes et des portraits agroenvironnementaux.

<sup>2</sup> Groupe AGÉCO : Perspectives pour l'industrie de la transformation laitière québécoise, Rapport final, avril 2007, 101 pages.

<sup>3</sup> Hors contingents : Au-delà de la limite du 5 % d'ouverture du marché accordé aux produits étrangers.

<sup>4</sup> Groupe AGÉCO, « Le point sur les négociations de l'OMC et l'impact potentiel sur la gestion de l'offre dans le secteur aviaire », Le Rendez-vous avicole, AQINAC, 2007.

## DOSSIER : ENJEUX RÉGIONAUX

### Trouver un second souffle pour les régions agricoles québécoises.

*L'agriculture québécoise vit des heures difficiles. Tout l'environnement change : tant les conditions commerciales que climatiques. On compte de moins en moins de fermes et on s'interroge sur notre capacité de produire. Les régions sont heurtées de plein fouet. Quelles sont celles qui sont les plus touchées ? Les difficultés sont-elles les mêmes partout ? Les régions ont-elles envie d'investir dans leur secteur agricole ? C'est un peu à ces questions que nous tenterons de répondre.*

#### L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE : DIVERSIFIÉE ET DISPERSÉE

Le dernier recensement agricole de Statistique Canada, réalisé en 2006, donne un bon aperçu de la diversité de la production québécoise. On a noté dans le dossier sur les défis économiques (aux pages 7 à 12) que le nombre de fermes avait diminué de 4,6 % de 2001 à 2006, ce qui représente une perte de 1 464 établissements. En ramenant ce chiffre sur une base annuelle, on peut estimer que 300 fermes disparaissent chaque année. Les explications sont multiples : ventes à d'autres producteurs, abandon faute de relève ou en raison de difficultés particulièrement éprouvantes (maladie dans les troupeaux, politiques d'achat des grandes chaînes alimentaires ou des transformateurs, prix des quotas de production, dollar canadien fort, incertitudes par rapport aux négociations à l'Organisation mondiale du Commerce [OMC], etc.).

#### L'ÉLEVAGE CONTINUE DE DOMINER

Malgré ce recul du nombre d'établissements, le Québec garde une importante proportion de fermes laitières. En 2006, on en comptait 6 945, ce qui représentait 22,6 % des 30 675 établis-

sements recensés sur le territoire québécois. Toutefois, l'importance relative du secteur laitier a diminué : sa proportion s'établissait à 26,5 % en 2001. On dénombre 1 577 fermes laitières de moins qu'il y a cinq ans.

La deuxième place est occupée par l'élevage bovin (bovins de boucherie et veaux). On comptait 4 683 fermes en 2006, soit un peu plus de 15 % du total. C'est sensiblement le même pourcentage qu'en 2001, bien que le nombre de fermes bovines ait diminué de 347 entreprises durant la période 2001-2006.

La troisième place revient à l'élevage porcin, dont le nombre de fermes s'élevait à 1 932 en 2006, une proportion de 6,3 %. On dénombrait 2 233 établissements en 2001, soit 301 de plus qu'en 2006. L'importance relative était de 6,9 % cinq ans plus tôt.

Au total, les secteurs laitier, bovin et porcin ont perdu à eux seuls 2 225 fermes en cinq ans. Comme le solde total était de 1 577 pertes, on devine que certains secteurs ont enregistré des gains. Ce n'est pas du côté de la volaille et des œufs, puisque le nombre de fermes est passé de 770 à 710, mais plutôt davantage chez les moutons et les chèvres, les chevaux et les élevages mixtes de bétail. Les producteurs de soya et des cultures céréalières autres que le soya, le blé et le maïs ont également affiché des gains. On compte aussi plus de producteurs dans la culture de fruits et de noix. La production semble se diversifier, à l'image des goûts et des habitudes alimentaires des Québécois.

Le secteur agricole compte environ 60 000 emplois. À son tour, il en génère plus de 70 000 dans celui de la fabrication d'aliments et de boissons. Depuis nombre d'années, l'emploi agricole est à la baisse. Cependant, les données de Statistique Canada sont en légère hausse pour 2006. S'agit-il d'un sursaut ou d'une nouvelle tendance ? La mécanisation accrue des opérations, les perspectives plutôt sombres du côté des négociations commerciales et les difficultés importantes de recrutement de la main-d'œuvre agricole font pencher la balance du côté d'une réduction de l'emploi dans les prochaines années.

### Tableau 5 – Fermes au Québec selon le recensement de l'agriculture

Fermes classées selon le groupe d'industrie<sup>1</sup>

Québec	2001	2006
	Fermes déclarantes	
<b>Toutes les fermes</b>	<b>32 139</b>	<b>30 675</b>
Bovins	13 552	11 628
Porcs	2 233	1 932
Volailles et œufs	779	710
Moutons et chèvres	709	780
Autres types d'élevage	1 590	1 895
Oléagineuses et céréales	3 271	3 432
Légumes et melons	1 140	1 131
Fruits et noix	1 146	1 273
Serre, pépinière et floriculture	1 514	1 478
Autres cultures agricoles	6 205	6 416

<sup>1</sup> Le genre de ferme est fondé sur les catégories du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), lequel est révisé périodiquement. Les données de 2001 sur le genre de ferme sont tirées du SCIAN 1997 et celles de 2006, du SCIAN 2. Les deux classifications sont identiques pour l'industrie agricole au Canada, d'où une comparabilité directe des données des deux années de références.

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2006

## Tableau 6 Importance relative du secteur agricole dans le PIB de chaque région

*Moyenne 5 ans (de 2001 à 2005) – Importance relative à la moyenne québécoise en %*

	<u>Supérieure</u>		<u>Inférieure</u>
Centre-du-Québec	4,9	Capitale-Nationale	0,5
Chaudière-Appalaches	4,3	Outaouais	0,4
Bas-Saint-Laurent	4,0	Côte-Nord	0,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3,6	Laval	0,4
Lanaudière	2,4	Montréal	0,1
Estrie	2,3	Abitibi-Témiscamingue	Confidentiel
Montérégie	2,2	Nord-du-Québec	Confidentiel
Mauricie	1,8	Laurentides	Confidentiel
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,4		
<b>Le Québec</b>	<b>1,2</b>		

Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

### LES RECETTES AGRICOLES : LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE CONTINUE DE L'EMPORTER

Le secteur de l'élevage domine aussi les recettes agricoles québécoises. Celui de la production laitière est en tête avec des recettes monétaires agricoles de 1,8 G\$ en 2006. Le secteur porcin occupe la deuxième place, alors qu'il compte moins d'établissements que le secteur bovin. Leurs recettes respectives sont de 0,8 G\$ et de 0,5 G\$ en 2006. La volaille et les œufs récoltent 0,7 G\$ en 2006 alors que le secteur des poules et des poulets domine largement cette catégorie. La culture des légumes et du maïs contribue chacune pour environ 0,3 G\$.

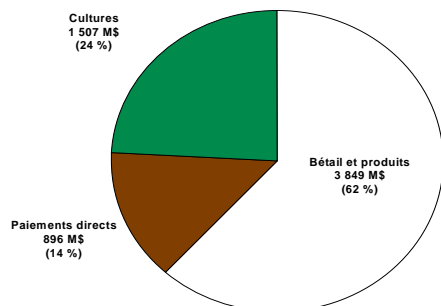
L'élevage constitue toujours le pilier le plus important sur le plan des recettes. Au total, celles-ci sont 2,5 fois supérieures à celles des cultures. Le secteur laitier est privilégié parce que l'évolution des prix est prévisible : la tendance prévoit des hausses graduelles, le secteur bénéficiant d'un prix garanti grâce à la gestion de l'offre. Les recettes dans le secteur du porc varient tantôt à la hausse, tantôt à la baisse, selon de multiples aléas (maladie, prix internationaux, dollar canadien, concurrence, situation dans les usines d'abattage, etc.). Celles des bovins ont passablement diminué en 2003 à la suite de la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme

bovine (ESB), pour se rétablir progressivement en 2004 pour le veau et en 2005 pour le bœuf, après la levée de l'embargo américain.

Du côté de la volaille, les recettes ont culminé en 2004 pour ensuite reculer. Bref, on ne peut établir de tendance claire : il y a trop de facteurs sur lesquels les producteurs n'ont aucun contrôle (prix internationaux, stocks internationaux, valeur de notre devise, négociations commerciales, maladie dans les troupeaux, goûts des consommateurs, etc.). À titre d'exemple, en 2007, les producteurs de maïs et de céréales devraient connaître une hausse de leurs recettes en raison de l'appréciation des prix de ces denrées. La course à l'énergie, notamment la production d'éthanol à base de maïs aux États-Unis, a littéralement catapulté les prix. Cependant, 2008 pourrait être moins favorable, alors que de nombreux producteurs seront tentés de semer du maïs, contribuant ainsi à accroître la quantité offerte. Cette situation pourrait éventuellement ralentir les hausses de prix.

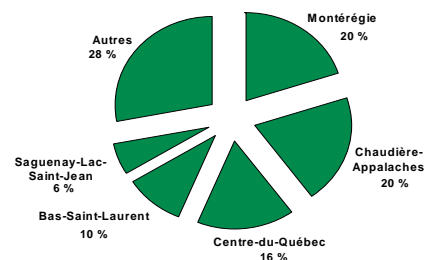
En résumé, le nombre de fermes d'élevage, qui rapportaient jusqu'à présent le plus fort pourcentage des recettes, diminue, tandis que celui des fermes de culture augmente. En fait, on pourrait croire que ce sont les productions qui sont les plus

**Graphique 13 – Répartition des recettes agricoles : l'élevage domine – Québec, 2006**



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

**Graphique 14 – Le secteur laitier est moins concentré que les autres (nombre de têtes, en %) en 2006**



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

menacées par les négociations de l'OMC qui ferment boutique. C'est un jugement hâtif. D'une part, la diminution du nombre de fermes ne signifie pas pour autant qu'il y a affaiblissement. On observe que des fermes de plus grande taille et à plus forte capitalisation sont nées de fusions et d'acquisitions. D'ailleurs, la proportion de fermes dont la capitalisation est supérieure à un million de dollars est passée de 18 % en 2001 à 26 % en 2006 selon le recensement de Statistique Canada. Durant la même période, celles dont la capitalisation était supérieure à 500 000 \$ et inférieure à un million sont passées de 18 % des fermes en 2001 à 26,1 % en 2006. D'autre part, les menaces qui pèsent sur le secteur agricole ne sont pas liées uniquement au processus de négociations commerciales comme nous l'avons vu dans le dossier précédent.

Notons que la réduction du nombre de fermes a été observée, particulièrement dans des secteurs très ouverts à la concurrence. Le secteur porcin est une illustration éloquent de ce phénomène. En plus de la force du huard et de l'avivement de la concurrence canadienne et internationale, il a été confronté à des problèmes de maladie et d'organisation dans le secteur de l'abattage, pour ne nommer que ceux-là. La course aux économies d'échelles pour abaisser les coûts de production et l'endettement qui s'en est suivi ont mené à l'abandon de la production pour plusieurs exploitants. De même, le dérapage autour de la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle) a nui à l'ensemble des producteurs bovins canadiens. Il ne faut donc pas s'étonner de la désaffection qui a suivi.

### L'AGRICULTURE EST ENRACINÉE PARTOUT AU QUÉBEC

L'agriculture se pratique dans toutes les régions du Québec, mais avec une intensité variable. On observe qu'à certains endroits, elle a plus de poids dans l'ensemble de l'économie. Le tableau 6 permet de constater que 9 régions sur 17 enregistrent une importance relative de l'agriculture supérieure à celle que l'on observe au Québec. Afin d'éviter une trop grande volatilité des données, nous avons choisi de travailler selon une moyenne de cinq ans. La période 2001 à 2005 a été retenue, 2005 étant la dernière année où les données sectorielles régionales sont disponibles. Le Centre-du-Québec est en tête, suivi par Chaudière-Appalaches. Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine occupent les troisième et quatrième rangs quant à l'importance relative de l'activité agricole dans le total du PIB régional.

Lanaudière, l'Estrie et la Montérégie forment un deuxième groupe où l'agriculture se démarque davantage que dans l'ensemble du Québec. La Mauricie et le Saguenay suivent de près. Les régions plus urbaines comptent aussi une activité agricole mais, de toute évidence, elle est moins manifeste qu'ailleurs au Québec. Dans les grands centres, la présence de marchés publics peut gonfler la part du secteur agricole dans

la comptabilisation du PIB. Par ailleurs, le plus petit nombre de producteurs dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et les Laurentides impose des limites quant à la confidentialité.

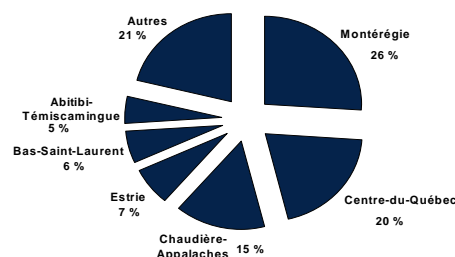
### RECETTES AGRICOLES : LA MONTÉRÉGIE, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET LE CENTRE-DU-QUÉBEC DANS LE PELOTON DE TÊTE

Il existe une autre façon d'établir un palmarès des régions agricoles : en comptabilisant la valeur des recettes agricoles à la ferme. Dans ce classement, la Montérégie, Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec dominent nettement, avec près de 60 % des recettes agricoles provenant du marché. Elles sont suivies de l'Estrie et de Lanaudière (14,8 % pour les deux régions).

On peut également chercher à établir une hiérarchie selon la concentration du nombre de bêtes dans le total des cheptels québécois de vaches laitières, de porc, de bœufs ou de volailles. La prédominance de la Montérégie, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec se manifeste aussi dans l'élevage et la culture. Le secteur laitier est le moins concentré. Environ 20 % des vaches laitières du Québec se trouvaient dans des fermes en Montérégie en 2006, et un pourcentage égal était concentré en Chaudière-Appalaches. Le Centre-du-Québec contenait 16 % des vaches laitières tandis que le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean détenaient respectivement 10 % et 6 % du cheptel québécois (voir graphique 14). Ces régions sont particulièrement préoccupées par les négociations actuelles de l'OMC et par les réductions tarifaires possibles sur les produits laitiers.

Trois régions dominent le secteur des bovins et des veaux. La Montérégie vient en première place, avec 26 % des bovins québécois en 2006, le Centre-du-Québec suit de près (20 %) et Chaudière-Appalaches se classe au troisième rang (15 %) (voir graphique 15). Ces régions ont été particulièrement éprouvées en 2003 et en 2004 par le boycott américain qui a suivi la découverte d'un cas d'ESB dans l'Ouest canadien. La hausse du huard est un souci supplémentaire. Ainsi, nos exportations deviennent moins concurrentielles et, en paral-

Graphique 15 – La Montérégie garde la tête du peloton pour la production bovine (bœuf et veau) (nbr de têtes, en %) en 2006



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

lèle, les importations sont moins coûteuses. Une devise élevée donne un pouvoir d'achat supplémentaire aux usines de transformation et aux chaînes d'alimentation qui sont tentées d'aller voir ailleurs que chez les producteurs locaux.

### LE SECTEUR PORCIN EST CONCENTRÉ

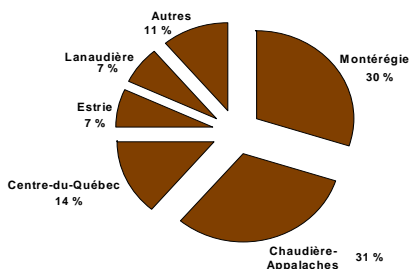
Le secteur porcin est beaucoup plus concentré : la Montérégie et Chaudière-Appalaches se disputent la première place. Elles détiennent chacune un peu plus de 30 % du cheptel porcin. Ces deux régions accaparent donc une part de 60 % (voir graphique 16). Le Centre-du-Québec compte à lui seul 14 % des têtes. Les producteurs de porcs, on l'a vu, ont été durement éprouvés au cours des dernières années.

Dans le domaine des cultures, c'est une fois de plus la Montérégie qui domine au chapitre des surfaces ensemencées. Avec 44 % des sols cultivés au Québec, elle devance largement les autres. Le Centre-du-Québec est en deuxième place avec 14 %, suivi de Chaudière-Appalaches avec 7 % (voir graphique 17). Voilà un secteur qui a connu une année profitable grâce à l'appréciation fulgurante des prix. Cependant, rien n'indique que les prix des céréales et des oléagineux croîtront autant en 2008 et qu'ils maintiendront les niveaux élevés de l'été 2007. De plus, les gains de 2006 et 2007 ne réussiront pas à eux seuls à panser l'ensemble des plaies du secteur agricole.

### DES CARACTÉRISTIQUES COMMUNES COHABITENT AVEC DES DIFFÉRENCES RÉGIONALES

Avant de faire état des différences, il convient d'abord de mettre en évidence les similitudes entre les régions. La production agricole étant négligeable dans celle de Montréal, nous retiendrons 16 régions aux fins de la comparaison. Au premier coup d'œil, on constate que dans 11 régions sur 16, la production laitière est la première en importance sur le plan des recettes monétaires. C'est donc dire que les négociations de l'OMC et les résultats qui pourraient en découler pourraient occasionner des changements importants dans 11 régions agricoles sur 16 : quand on touche au lait, c'est tout le Québec qui trinque.

**Graphique 16 – Plus de 60 % de la production porcine est concentrée dans deux régions (nombre de têtes en %) en 2006**



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

De même, la production porcine est la deuxième en importance dans 8 régions sur 16. Au troisième rang, il est beaucoup plus difficile d'établir des liens : il n'y a pas d'homogénéité. Les conditions climatiques, la qualité des sols, la tradition agricole, la proximité des marchés ont tour à tour façonné la pratique agricole de chacune des régions. Voilà pourquoi il convient de faire un tour d'horizon de chacune d'entre elles et des défis qui s'y présentent.

### UN CARACTÈRE DISTINCT POUR CHAQUE RÉGION : LES TROIS MENEURS

L'importance des recettes agricoles dictera l'ordre de présentation. Ainsi, la Montérégie sera la première, puisqu'elle compte à elle seule plus de 25 % des recettes agricoles totales du Québec. La première place revient à la production laitière, suivie de près par la production porcine, puis par les céréales et les protéagineux, qui disputent la quatrième place à la volaille. Le cinquième secteur en importance est la production des fruits et des légumes. Cependant, la région s'illustre par son rôle de principale région productrice de céréales, de légumes et d'horticulture ornementale. Elle domine également quant au nombre d'animaux dans les élevages laitier, porcin (avec Chaudière-Appalaches) ainsi que de volailles et de chevaux du Québec. La Montérégie fait face à de nombreux défis étant donné la grande diversité qu'elle possède en matière de production agricole. Cependant, cette multiplicité pourrait s'avérer un atout puisque les difficultés ne sont pas toutes du même ordre. Par exemple, les producteurs de maïs, de blé et de soya ont connu une excellente année en 2007, alors que les difficultés du secteur porcin se sont multipliées. Toutefois, la force du huard a pu nuire aux exportateurs, car la région est un grand fournisseur de produits d'exportation.

Les deux principaux piliers agricoles de Chaudière-Appalaches sont les productions laitière et porcine. Loin derrière, les productions de bovins et de veaux et de volailles sont ex æquo. La production acéricole est un trait distinctif de la région : elle se classe au cinquième rang. Le porc et le bœuf sont deux secteurs qui ont été passablement éprouvés au cours des dernières années. Mais si celui du lait était touché à son tour, la région serait soumise à rude épreuve puisque deux tiers des recettes agricoles sont liées à la production laitière et porcine. Notons que plus de 10 000 emplois sont liés à la production, auxquels s'ajoutent environ 7 000 postes dans la transformation alimentaire. Les enjeux sont considérables.

Le profil du Centre-du-Québec s'apparente à celui de Chaudière-Appalaches. L'élevage laitier domine, suivi par le porc, qui compte des recettes monétaires qui lui sont deux fois inférieures. Réunies, ces deux productions comptent pour environ 60 % des recettes monétaires agricoles de la région. Les bovins et les veaux arrivent en troisième place. La production de céréales et de protéagineux occupe la quatrième position alors qu'elle n'a qu'une faible présence en

Chaudière-Appalaches. La volaille arrive au cinquième rang. Les défis sont importants ici également puisqu'il est question de plus de 6 000 emplois en production et d'environ 4 000 dans la transformation, domaine dans lequel la région s'est taillé une place de choix notamment dans les fromages. Notons qu'environ 5 % du PIB régional du Centre-du-Québec est attribuable au secteur agricole uniquement.

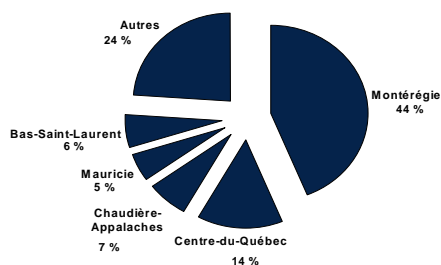
### DES DÉFIS PARTOUT AU QUÉBEC

L'Estrie compte deux secteurs dominants : le laitier et le porcin, avec plus de 60 % des recettes agricoles. Les produits forestiers, les bovins et les veaux ainsi que l'acériculture suivent dans l'ordre, avec des recettes de moindre ampleur. La région se distingue par sa production acéricole, la production d'arbres de Noël et l'agriculture biologique. On retrouve environ 5 000 travailleurs dans la production agricole à laquelle se greffent 1 500 emplois dans la transformation.

La région de Lanaudière arrive ex æquo avec celle de l'Estrie sur le plan des recettes monétaires. C'est le secteur de la volaille qui se classe au premier rang. Il s'agit de la deuxième région en importance au Québec en ce qui a trait à cette production. Les secteurs laitier et porcin sont nez à nez en deuxième place. À elles seules, ces trois productions comptent pour 60 % de la valeur des recettes monétaires de la région. La richesse des sols et les conditions climatiques permettent d'avoir une culture importante tant dans les légumes que dans l'horticulture ornementale, ce qui permet de diversifier quelque peu les risques liés aux secteurs de l'élevage. Toutefois, la concurrence internationale, très féroce, menace les productions locales. Et rien ne garantit que le secteur de la culture serait un rempart invincible par rapport aux changements des règles commerciales. On compte environ 3 200 travailleurs dans le secteur agricole, qui génèrent à leur tour près de 2 500 emplois dans la transformation.

Le Bas-Saint-Laurent vient en cinquième position (si on considère que Lanaudière et l'Estrie occupent toutes deux la quatrième place). La production laitière occupe à elle seule

**Graphique 17 – La Montérégie l'emporte haut la main en surface ensemencée au Québec en 2006 (en %)**



Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

entre 55 % et 60 % des recettes monétaires agricoles régionales. Il s'agit de la région qui serait la plus exposée à des réductions éventuelles de tarifs dans le secteur laitier. La deuxième place est disputée par les quatre secteurs suivants : le porc, les bovins et les veaux, l'acériculture et les céréales et protéagineux. Entre 3 500 et 4 000 travailleurs agricoles exercent leur métier dans la région. L'industrie manufacturière de l'alimentation compte environ 1 500 postes.

### L'EXPERTISE RÉGIONALE EST MÉCONNUE

Trois régions occupent le sixième rang : Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie et les Laurentides. La production laitière est en tête dans chacune des trois. Au Saguenay, elle accapare environ 45 % des recettes, dans la Mauricie, un peu plus de 35 % et dans les Laurentides, un peu plus du quart. Le Saguenay ne compte pas de secteur porcin d'importance. La deuxième activité est la production de petits fruits, qui accapare environ 20 % des recettes monétaires de marché. La production de céréales et de protéagineux se classe au quatrième rang, suivie par l'élevage de bovins et de veaux et par la culture de pommes de terres. Un peu plus de 2 000 personnes travaillent dans le secteur agricole alors qu'on en compte environ 1 000 dans les usines de transformation.

La Mauricie compte une forte proportion de son activité dans l'élevage : en incluant le secteur laitier (38 %), près de 80 % des recettes agricoles y sont rattachées. Le porc et la volaille représentent chacune environ 16 %. L'élevage bovin occupe la quatrième place (11 % des recettes). La culture arrive au cinquième rang : on y retrouve le maïs-grain, le soya, l'avoine et l'orge. On compte environ 2 000 travailleurs agricoles et 1 300 à 1 500 dans les usines de transformation.

Dans les Laurentides, la production laitière domine avec environ 26 % des recettes, suivie par l'horticulture ornementale (environ 20 % des recettes). Avec la production de légumes en troisième position, la région est la deuxième en importance en ce qui a trait aux cultures de serre au Québec. Elle est cependant en vive concurrence avec les produits étrangers. L'élevage des bovins et des veaux arrive au quatrième rang. La région se distingue également par ses élevages variés (grands gibiers notamment). On compte 2 600 travailleurs agricoles dans les Laurentides et plus de 3 000 dans la transformation.

Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Outaouais et de Laval montrent des recettes agricoles annuelles inférieures à 100 millions de dollars. Dans les deux premières régions, les recettes du secteur laitier comptent pour plus de 40 % du total. C'est donc dire qu'elles sont préoccupées par les négociations de l'OMC. L'élevage des bovins et des veaux arrive en deuxième place tout près de 30 % des recettes. Les autres productions sont de moindre ampleur.

Toutes les régions ont des raisons d'être sur le qui-vive : les conditions économiques et commerciales évolueront au cours de la prochaine année et pas toujours à leur avantage. Toutefois, certaines d'entre elles ont décidé de miser sur la production agricole et sur la transformation en région pour multiplier leurs chances.

### UN SECOND SOUFFLE

Dix régions ont choisi de se doter d'un volet « agricole » ou « transformation alimentaire » dans le cadre de la démarche ACCORD<sup>1</sup> mise de l'avant par le gouvernement du Québec au début des années 2000. C'est donc dire qu'on a réussi à convaincre l'ensemble des partenaires régionaux ainsi que les instances gouvernementales du sérieux des projets. Certains sont au stade de l'évaluation, d'autres font déjà l'objet de travaux. Ils visent à ancrer davantage la vocation agricole de certaines régions et à renforcer la filière agroalimentaire en place. Il ne s'agit pas d'actions « défensives ». Par ailleurs, les efforts d'une région pour se distinguer ne se feront pas au détriment des autres, qui pourraient choisir de privilégier le même créneau.

En Abitibi-Témiscamingue, on a choisi le créneau « Bœuf à l'herbe » (bœuf naturel) compte tenu de l'importance qu'occupe déjà le secteur bovin dans la région (deuxième production en importance). Un programme de recherche a déjà été mis sur pied. Il s'agit d'un créneau en émergence pour lequel la région détient l'exclusivité.

Dans la région de la Capitale-Nationale, le créneau « Aliments santé » repose sur la transformation agroalimentaire et bioalimentaire. Ainsi, les nombreux établissements de production alimentaire pourront travailler encore plus étroitement avec les instituts de recherche de la région.

Le Centre-du-Québec mettra l'accent sur les productions fromagères, qui sont déjà un fleuron régional et québécois. Les travaux seront réalisés en association avec les producteurs qui disposent d'un bon approvisionnement laitier, de transformateurs, de maisons d'enseignement qui offrent déjà des formations spécifiques.

En Chaudière-Appalaches, on a choisi de travailler sur les « technologies environnementales à la production et à la transformation animale ». Il s'agit d'un secteur émergent qui vise d'abord à développer des technologies de traitement des lisiers afin d'accroître la production et la transformation. Les sous-produits pourraient être utilisés comme fertilisants ailleurs au Québec et même sur les marchés extérieurs.

Sur la Côte-Nord, on a choisi de travailler à la « photogénétique et à la production de pommes de terre et de petits fruits nordiques ». Cette piste de travail est en évaluation. On estime

que le potentiel de développement pour la production de petits fruits est prometteur (bleuets, chicoutai, canneberges, etc.).

En Estrie, on vise à travailler sur la « Biotech santé ». La région dispose déjà d'un bon nombre d'infrastructures de recherche et de développement dans le secteur des sciences de la vie. À ce titre, la région pourrait également s'associer aux autres régions travaillant dans les aliments santé, notamment la Capitale-Nationale et Montréal.

Dans Lanaudière, on retient particulièrement deux créneaux : la « transformation alimentaire » (associé) et la « valorisation des plantes et biotechnologie végétale » (émergent). L'industrie agroalimentaire est déjà bien développée : un réseau de formation diversifié et spécialisé s'y greffe, ce qui permettra de mettre en valeur ses cultures maraîchères, notamment. Du côté de la biotechnologie végétale, on mise sur le développement de produits ou de technologie à valeur ajoutée. La culture de plantes médicinales en est un exemple.

Dans les Laurentides, on a retenu le créneau « Aliments et mets préparés ». Ce secteur connaît une croissance et est porteur de valeur ajoutée. On compte déjà une grappe d'entreprises qui travaillent dans la deuxième et la troisième transformation et qui utilisent les produits des fermes québécoises.

En Montérégie, le créneau retenu est le « bioalimentaire ». La région dispose à la fois de la matière première, des capacités de transformation, des infrastructures de recherche et du soutien à la formation de la main-d'œuvre. La proximité du marché montréalais et du marché américain place la région de façon stratégique pour la distribution.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on évalue les possibilités de l'agriculture nordique. La région possède un climat propice à la croissance des petits fruits en plus d'avoir développé un savoir-faire unique dans la transformation de végétaux.

Malgré les difficultés qui assaillent le secteur agricole, les régions ont décidé de ne pas baisser les bras. Les efforts pour conserver la production québécoise et l'arrimage à une transformation régionale de calibre international permettront de donner un second souffle à ce secteur. Les attentes sont grandes. Les négociations de l'OMC pourraient bouleverser le paysage agricole, mais les producteurs et les transformateurs ne sont pas en mode « attente » : ils ont déjà relevé leurs manches. Cela sera-t-il suffisant pour maintenir le secteur agricole québécois en santé ? Des bouleversements sont à prévoir, qu'il y ait entente ou non.

**Joëlle Noreau**  
Économiste principale

<sup>1</sup> ACCORD : Action concertée de coopération régionale de développement

## VITRINE INTERPROVINCIALE

### D'Est en Ouest, l'agriculture change de visage.

*Statique l'agriculture ? Pas vraiment... On aurait tendance à croire que ce secteur d'activité économique poursuit des usages séculaires d'un siècle à l'autre. Rien n'est plus faux : c'est un monde qui bouge constamment et qui, malgré les apparences, vit de profonds changements. L'agriculture est également un secteur méconnu : nombreux sont ceux qui ignorent que l'Ontario est la province qui compte le plus grand nombre d'exploitations. Voici quelques constats qui permettent de briser les idées reçues quant au paysage agricole canadien.*

#### AU-DELÀ DES STATISTIQUES

De 2001 à 2006, le Canada a vu diminuer le nombre d'exploitations agricoles, qui sont passées de 246 923 à 229 373. Cette perte de 17 550 fermes représente une baisse de 7,1 %. Toutefois, plus de 80 % des fermes recensées en 2001 étaient toujours présentes en 2006. Ce qui a changé le paysage, c'est qu'environ 62 000 fermes sont disparues, alors que presque 45 000 étaient de nouvelles venues. Les entreprises existantes ont eu tendance à accroître leur taille, alors que les nouvelles étaient majoritairement plus petites. Ces nouvelles venues touchaient des revenus moyens plus faibles que les fermes existantes ou que celles ayant abandonné l'exploitation. La création de nouvelles entreprises agricoles va contre l'impression générale que le secteur s'en va à vau-l'eau et stagne. Cette perception est largement entretenue par la tendance à la baisse du nombre de fermes qu'enregistre le Canada depuis 1941.

**Tableau 7 – Nombre de fermes et superficie agricole, Canada et provinces**

Provinces	Nombre de fermes		Var. en %
	2001	2006	
Terre-Neuve-et-Labrador	643	558	(13,2)
Île-du-Prince-Édouard	1 845	1 700	(7,9)
Nouvelle-Écosse	3 923	3 795	(3,3)
Nouveau-Brunswick	3 034	2 776	(8,5)
Québec	32 139	30 675	(4,6)
Ontario	59 728	57 211	(4,2)
Manitoba	21 071	19 054	(9,6)
Saskatchewan	50 598	44 329	(12,4)
Alberta	53 652	49 431	(7,9)
Colombie-Britannique	20 290	19 844	(2,2)
Canada	246 923	229 373	(7,1)

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2001 et 2006

On enregistre une diminution du nombre d'exploitations agricoles dans chacune des provinces canadiennes entre 2001 et 2006. Cependant, il est plus apparent à Terre-Neuve-et-Labrador (-13,2 %), en Saskatchewan (-12,4 %), au Manitoba (-9,6 %), au Nouveau-Brunswick (-8,5 %), en Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard (toutes deux à 7,9 %) (voir tableau 7). En chiffres absolus, c'est la Saskatchewan qui encaisse les pertes les plus lourdes, avec une diminution de plus de 6 000 fermes en cinq ans. Elle est suivie de l'Alberta

(environ -4 000), de l'Ontario (à peu près -2 500) et du Manitoba (environ -2 000). La défection des fermiers de l'Ouest est attribuable à une foule de facteurs : encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle), dont le premier cas a été détecté en Alberta en 2003, menaces de grippe aviaire, sécheresse et inondations, augmentation du coût des engrais et des carburants, pour ne nommer que ceux-là. Par ailleurs, l'effervescence provoquée par le boum énergétique a multiplié les offres d'emplois très lucratives dans des secteurs aussi divers que la construction ou l'exploitation pétrolière ou gazière.

#### LA SUPERFICIE DES FERMES : UNE PEAU DE CHAGRIN ?

Au Canada, la superficie des fermes n'a pratiquement pas changé. Cependant, le portrait d'ensemble cache des différences importantes. Les plus forts reculs ont été enregistrés à Terre-Neuve-et-Labrador (-10,8 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (-4,1 %). Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, la hausse du dollar canadien a amené les usines de transformation américaines de pommes de terre à s'approvisionner sur leur propre marché plutôt qu'au Canada, ce qui a conduit notamment à la réduction des surfaces ensemencées chez nous. Les gains les plus élevés ont été observés en Colombie-Britannique (+9,6 %) en raison de l'accroissement de la culture en serre et à l'augmentation de la superficie des pépinières.

**Tableau 8 – Ratio dépenses/revenus agricoles bruts selon la province**

Provinces	2000	2005
Terre-Neuve-et-Labrador	0,87	0,86
Île-du-Prince-Édouard	0,85	0,90
Nouvelle-Écosse	0,84	0,87
Nouveau-Brunswick	0,86	0,86
Québec	0,83	0,82
Ontario	0,86	0,86
Manitoba	0,87	0,86
Saskatchewan	0,85	0,88
Alberta	0,90	0,89
Colombie-Britannique	0,91	0,90
Canada	0,87	0,86

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2001 et 2006

### LES FINANCES : UNE COMPARAISON INTÉRESSANTE

Dans son dernier portrait financier des fermes, Statistique Canada a comparé le ratio entre les dépenses et les revenus agricoles bruts selon les provinces. Il faut préciser tout de suite que ce ratio varie en fonction du type de production. Par exemple, la production laitière engage 0,73 \$ en dépenses d'exploitation pour chaque dollar de revenu en 2005, dernière année du portrait financier des fermes. Il faut noter également que ce ratio peut varier grandement selon la taille de l'exploitation, et qu'il regroupe à la fois des entreprises qui encaissent des bénéfices et d'autres qui subissent des pertes. Ainsi, à l'échelle canadienne, la catégorie de revenus se situant dans la fourchette des 250 000 \$ à moins de un million de dollars annuellement obtient le meilleur ratio.

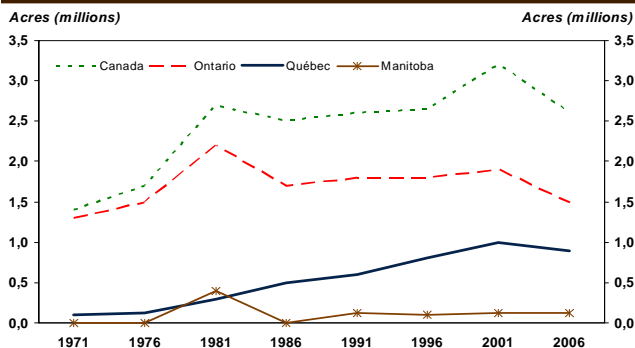
La moyenne canadienne s'est établie à 0,86 \$ au Canada en 2006, en légère baisse par rapport à 2000 (0,87 \$). Le Québec se classe en tête de liste, mais comme il comptait 47,4 % des fermes laitières au Canada en 2006, il ne faut pas s'étonner de le voir obtenir le meilleur ratio (voir tableau 8). L'Ontario se classe bien également : cette province compte 38,4 % des fermes laitières au Canada. Les prix du lait, régis par la gestion de l'offre, ne fluctuent pas de façon importante comme c'est le cas sur les marchés internationaux. Il est plus facile de modifier la production en fonction d'une relative stabilité des prix. Ce n'est pas le cas du porc, du bœuf, des céréales ou des oléagineux qui sont soumis aux aléas des prix internationaux.

### DES SPÉCIALITÉS MAIS PAS D'EXCLUSIVITÉ

On a longtemps pensé que les provinces de l'Ouest se consacraient exclusivement à la culture du blé et à l'élevage bovin. Bien que ces deux activités soient encore dominantes, elles ne rendent pas compte de la diversité agricole qui règne partout au Canada. À titre d'exemple, les provinces qui sont les plus actives dans la production porcine sont l'Ontario, le Québec et... le Manitoba.

Par ailleurs, la production de céréales n'est pas l'apanage des « Prairies ». Ainsi, le maïs, qui est devenu la coqueluche des marchés au cours des deux dernières années, pousse principalement au centre du pays.

**Graphique 18 – Selon les recensements, c'est l'Ontario qui a la plus grande superficie en maïs**



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 1971 à 2006

Fait à noter, le Québec et l'Ontario comptent une plus forte concentration de productions qui sont soumises à la gestion de l'offre (lait, volaille et œufs). Par conséquent, ces deux provinces sont davantage préoccupées par l'issue des négociations de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Voilà pourquoi la position des négociateurs canadiens est difficile à tenir. D'une part, ils réclament plus d'ouverture pour le porc, le bœuf et les céréales. D'autre part, ils défendent le système de gestion de l'offre qui limite l'entrée de produits laitiers, de poulet et des œufs. D'un côté comme de l'autre, l'insatisfaction règne. Cette question sera encore au cœur des débats dans le secteur agricole en 2008.

### LES EXPLOITANTS VIEILLISSENT

La société canadienne vieillit et les exploitants agricoles n'échappent pas à cette tendance. Ainsi, l'âge moyen était de 52 ans au Canada en 2006, alors qu'il se situait à 49,9 ans en 2001 et à 47,5 ans en 1991. C'est au Québec que la moyenne est la plus basse : 49,3 ans. C'est en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse qu'elle est la plus élevée (respectivement 53,5 et 53,2 ans). En fait, on observe que le groupe des moins de 35 ans est passé de 11,5 % des producteurs en 2001 à 9,1 % en 2006. En contrepartie, la cohorte des 55 ans et plus est en croissance : elle est passée de 34,9 % du total des exploitants en 2001 à 40,7 % en 2006.

### LE TRAVAIL À L'EXTÉRIEUR DE LA FERME

Depuis 2001, les exploitants agricoles sont plus nombreux à travailler en dehors de la ferme, et ils travaillent de plus longues heures chaque semaine dans cet emploi parallèle. En fait, près de la moitié de tous les exploitants agricoles canadiens, soit 48,4 %, avaient un travail ou une entreprise en dehors de la ferme en 2006. Ce taux représente une proportion appréciable et croissante par rapport à 2001 (44,5 %). L'emploi à plein temps (plus de 40 heures en dehors de la ferme) a augmenté et est passé de 17,6 % à 20,2 % en cinq ans.

C'est en Alberta et en Saskatchewan où l'augmentation la plus forte s'est fait sentir. En fait, les occasions d'emplois et les salaires alléchants que procurent le boum pétrolier et toute l'activité qui est générée dans le secteur de la construction ont séduit les exploitants agricoles.

Le secteur agricole canadien ressemble à une mosaïque. Mais c'est une mosaïque qui évolue dans le temps. La flambée des prix de l'énergie a changé la donne en Saskatchewan et en Alberta. En contrepartie, le Québec et l'Ontario ont pris un peu plus de place dans le secteur agricole canadien depuis 2001. Toutefois, le portrait évoluera à nouveau : les effets de l'appréciation du dollar canadien pourraient fragiliser la position des producteurs québécois et ontariens. Même si les négociations commerciales de l'OMC échouaient, une « mutation » dans le secteur agricole surviendrait tout de même.

**Joëlle Noreau**  
Économiste principale

## TABLEAUX DE PRÉVISIONS

### Tableau 9 Canada : principaux indicateurs économiques

	2005	2006	2007p	2008p	2009p
Moyenne annuelle en % (sauf si indiqué)					
<b>Produit intérieur brut réel*</b>	3,1	2,8	2,6	2,4	3,0
Dépenses personnelles	3,8	4,2	4,1	3,9	4,2
Construction résidentielle	3,5	2,1	2,6	1,5	1,5
Investissement des entreprises	10,8	9,9	4,9	5,7	5,4
Variation des stocks (G\$)	13,5	10,2	9,3	7,4	6,1
Dépenses publiques	3,2	3,9	2,9	3,5	3,4
Exportations	2,2	0,7	1,9	2,8	3,1
Importations	7,5	5,0	5,3	6,7	5,6
Demande intérieure finale	4,5	4,7	3,8	3,7	3,8
<b>Autres indicateurs</b>					
Revenu personnel disponible réel	2,6	4,9	3,8	3,9	4,1
Rémunération hebdomadaire	3,2	3,0	3,1	2,8	2,3
Emploi	1,4	1,9	2,3	1,6	1,5
Taux de chômage (en %)	6,8	6,3	6,0	6,1	5,8
Mises en chantier (en milliers)	225,5	227,4	230,4	211,3	197,0
Profits des entreprises** (1)	11,9	5,0	5,9	5,7	5,2
Taux d'épargne personnelle (en %)	1,6	2,3	1,8	1,0	0,2
Taux d'inflation global (1)	2,2	2,0	2,1	1,7	2,1
Taux d'inflation de base*** (1)	1,6	1,9	2,2	1,7	2,1
Solde budgétaire fédéral (G\$) (2)	2	8,5	15,2	5,8	9,0
Solde au compte courant (G\$)	27,9	23,6	13,8	0,6	(5,6)

p : prévisions

\* \$ 2002 \*\* Avant impôts \*\*\* Excluant aliments et énergie (1) Glissement annuel (2) Comptes nationaux

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Desjardins, Études économiques

### Tableau 10 Québec et Ontario : comptes nationaux

	2005	2006	2007p	2008p	2009p
Moyenne annuelle en % (sauf si indiqué)					
<b>Québec</b>					
Produit intérieur brut réel	2,0	1,7	2,3	1,6	2,5
Dépenses personnelles	3,1	3,0	3,7	3,2	3,4
Construction résidentielle	(0,8)	(1,1)	6,4	0,4	(0,2)
Investissement des entreprises	(3,0)	7,6	7,0	7,1	4,8
Variation des stocks (G\$)	2,9	1,5	1,0	1,6	0,9
Dépenses publiques	2,0	2,8	4,1	4,3	3,2
Exportations	3,0	1,7	(1,4)	(0,9)	2,3
Importations	4,4	3,2	1,8	3,3	3,2
Demande intérieure finale	1,9	3,0	4,1	3,6	3,3
<b>Ontario</b>					
Produit intérieur brut réel	2,9	2,1	2,2	1,7	2,4
Dépenses personnelles	3,6	3,5	3,5	3,3	3,6
Construction résidentielle	1,8	1,1	0,6	0,1	(0,3)
Investissement des entreprises	7,8	11,0	7,6	6,5	4,5
Variation des stocks (G\$)	3,6	3,3	6,2	8,0	7,7
Dépenses publiques	3,1	3,7	2,5	3,3	2,8
Exportations	2,2	(0,2)	1,5	0,5	2,4
Importations	3,9	2,7	4,1	3,6	3,6
Demande intérieure finale	3,7	4,1	3,5	3,5	3,3

p : prévisions

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

### Tableau 11

#### Les régions : progression du PIB en dollars courants

	2005	2006	2007p	2008p	2009p
Variation annuelle en %					
Bas-Saint-Laurent	2,4	3,6	3,8	2,6	2,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,2	4,1	5,0	3,3	2,1
Capitale-Nationale	4,8	4,2	4,8	3,5	2,6
Mauricie	4,3	3,4	2,2	2,0	2,0
Estrie	2,8	3,4	3,1	3,7	2,5
Montréal	3,3	4,6	3,4	3,4	3,8
Outaouais	3,9	4,5	3,5	2,6	3,1
Abitibi-Témiscamingue	6,8	2,6	7,1	8,5	3,9
Côte-Nord	9,2	2,8	0,4	2,6	2,3
Nord-du-Québec	6,8	2,5	18,3	4,5	4,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,1	3,4	3,9	5,4	2,2
Chaudière-Appalaches	3,4	3,3	5,0	2,3	2,1
Laval	4,8	4,7	4,0	2,8	3,6
Lanaudière	6,1	4,1	3,9	4,3	4,1
Laurentides	6,0	4,7	4,1	3,4	3,0
Montérégie	3,9	4,4	5,1	4,4	3,6
Centre-du-Québec	5,0	3,7	4,2	2,6	2,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>4,0</b>	<b>4,2</b>	<b>4,1</b>	<b>3,5</b>	<b>3,3</b>

p : prévisions

Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

### Tableau 12

#### Canada : principaux indicateurs financiers

Fin de période en %	2007				2008				2009			
	T1	T2	T3	T4	T1p	T2p	T3p	T4p	T1p	T2p	T3p	T4p
<b>Taux directeurs</b>												
Fonds à un jour	4,25	4,25	4,50	4,25	3,75	3,50	3,50	3,50	4,00	4,00	4,00	4,25
<b>Bons du Trésor</b>												
3 mois	4,18	4,43	3,98	3,83	3,65	3,40	3,55	3,60	4,10	4,10	4,15	4,30
<b>Obligations fédérales</b>												
2 ans	3,98	4,58	4,08	3,74	3,00	2,75	3,20	3,65	3,95	4,15	4,40	4,55
10 ans	4,11	4,55	4,34	3,99	3,60	3,90	4,15	4,40	4,70	4,80	4,90	4,85
<b>Écart (Canada – États-Unis)</b>												
3 mois	(0,86)	(0,39)	0,16	0,47	0,70	0,60	0,50	0,45	0,65	0,20	(0,20)	(0,25)
<b>Dollar canadien</b>												
Dollar américain (CAD/USD)	0,8669	0,9400	1,0056	1,0021	0,9700	0,9600	1,0000	1,0250	1,0000	0,9800	1,0200	1,0500
<b>Canada</b>												
Indice S&P/TSX	Résultat : 13 833 (+7,2 %)				Cible : 14 400 (+4,1 %) (fourchette : de 13 400 à 14 900)				Cible : 15 850 (+10,1 %) (fourchette : de 14 350 à 16 850)			

p : prévisions

Sources : Datastream et Desjardins, Études économiques

### Tableau 13

#### Canada : principaux indicateurs économiques par province

	2005	2006	2007p	2008p	2009p
Moyenne annuelle en % (sauf si indiqué)					
<b>Croissance du PIB réel*</b>	<b>3,1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,4</b>	<b>3,0</b>
Atlantique	1,0	2,2	2,0	1,5	3,0
Québec	2,0	1,7	2,3	1,6	2,5
Ontario	2,9	2,1	2,2	1,7	2,4
Manitoba	2,7	3,2	2,5	3,0	3,5
Saskatchewan	3,5	(0,4)	3,0	3,5	3,5
Alberta	5,3	6,6	4,3	4,5	4,5
Colombie-Britannique	4,5	3,3	3,0	3,5	4,0
<b>Taux d'inflation*</b>	<b>2,2</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>
Atlantique	2,6	1,9	1,7	1,5	1,8
Québec	2,3	1,7	1,5	1,7	2,2
Ontario	2,2	1,8	1,8	1,5	1,9
Manitoba	2,7	2,0	2,1	1,7	2,2
Saskatchewan	2,2	2,1	2,9	2,5	2,7
Alberta	2,1	3,9	4,9	3,5	3,2
Colombie-Britannique	2,0	1,7	1,7	1,8	2,2
<b>Croissance de l'emploi*</b>	<b>1,4</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>
Atlantique	0,2	0,5	1,4	0,5	0,3
Québec	1,0	1,3	2,3	1,4	1,7
Ontario	1,3	1,5	1,6	1,2	1,4
Manitoba	0,6	1,2	1,6	1,0	1,0
Saskatchewan	0,8	1,7	2,1	1,5	1,5
Alberta	1,5	4,8	4,7	3,0	2,5
Colombie-Britannique	3,3	3,1	3,2	2,0	2,0
<b>Taux de chômage*</b>	<b>6,8</b>	<b>6,3</b>	<b>6,0</b>	<b>6,1</b>	<b>5,8</b>
Atlantique	10,3	9,8	9,1	9,8	9,3
Québec	8,3	8,0	7,2	7,0	6,7
Ontario	6,6	6,3	6,4	6,5	6,4
Manitoba	4,8	4,3	4,4	4,5	4,0
Saskatchewan	5,1	4,7	4,2	4,0	4,0
Alberta	3,9	3,4	3,5	3,8	3,5
Colombie-Britannique	5,9	4,8	4,2	4,0	3,8
<b>Croissance des ventes au détail*</b>	<b>5,6</b>	<b>6,4</b>	<b>5,8</b>	<b>5,3</b>	<b>5,8</b>
Atlantique	2,8	5,6	6,0	4,5	5,0
Québec	5,1	5,1	4,7	4,5	5,3
Ontario	4,8	4,1	3,8	3,6	4,2
Manitoba	5,9	4,5	8,5	6,5	6,0
Saskatchewan	5,2	6,5	12,0	7,0	7,5
Alberta	11,8	15,6	9,0	8,5	9,0
Colombie-Britannique	4,4	6,8	7,0	6,5	6,5
<b>Mises en chantier* (milliers d'unités)</b>	<b>225,5</b>	<b>227,4</b>	<b>229,6</b>	<b>211,3</b>	<b>197,0</b>
Atlantique	12,1	12,0	12,0	10,5	9,2
Québec	50,9	47,9	49,4	45,0	41,0
Ontario	78,8	73,4	69,2	64,0	60,0
Manitoba	4,7	5,0	5,8	5,3	4,5
Saskatchewan	3,4	3,7	5,7	5,0	4,8
Alberta	40,8	49,0	48,1	45,0	42,0
Colombie-Britannique	34,7	36,4	39,5	36,5	35,5

p : prévisions

\* Données pour le Canada

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Desjardins, Études économiques



**Desjardins**  
Études économiques

[www.desjardins.com/economie](http://www.desjardins.com/economie)